



## Informations communales

🔗 **Tarif terrain communal** : Le tarif des parcelles communales a été fixé à 0,40€ le m<sup>2</sup>. Les personnes intéressées pour acquérir une parcelle sont invitées à faire leur demande auprès de la Mairie.

🔗 **Tarif de l'eau** : Pour l'année 2022, la tarif de l'eau a été fixé à 1,38€ le m<sup>3</sup>.

🔗 **Taxe foncière** : Le taux d'imposition sur les propriétés bâties et non bâties a été voté pour 2022.

	Propriétés bâties	Propriétés non bâties
Taux 2021	32,78%	39,76%
Taux 2022	33,11%	40,16%

🔗 **Eclairage public** : Le réglage des horloges a permis d'affiner les heures d'allumage et d'extinction des lampadaires en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.

## Rappels civisme



**Chemins et biens communaux** : Ils sont la propriété de la commune et il convient pour la jouissance de l'ensemble des habitants que ceux-ci ne soient pas détériorés, obstrués, appropriés à titre individuel et ne servent pas de débarras (matériel en tout genre, déchets verts...).

**Le civisme est l'affaire de tous.**



**Cimetière** : Il est rappelé que le cimetière dispose d'un parking extérieur et que l'accès intérieur est **strictement réservé aux véhicules professionnels**.

Les conteneurs dans l'enceinte du cimetière sont exclusivement réservés aux déchets verts et plastiques du cimetière. **Tout dépôt illégal sera sanctionné et pourra faire l'objet d'un dépôt de plainte.**



Par ailleurs, les citoyens ne disposant pas encore de poubelle individuelle doivent le signaler en Mairie.

# BUDGET COMMUNAL

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS



### Compte administratif : budget eau

#### Section fonctionnement

NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Vente d'eau, redevance	46 962,77 €	92,1%
Recettes d'ordre	4 013,51 €	7,9%
<b>TOTAL</b>	<b>50 976,28 €</b>	<b>100,0%</b>

Déficit de fonctionnement : - 109 671,77€

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Achat eau, entretien, frais	40 577,31 €	25,3%
Charges financières (emprunts)	719,22 €	0,4%
Créances non-valeur	3 849,10 €	2,4%
Opération d'ordre	21 999,15 €	13,7%
Déficit reporté N-1	93 503,27 €	58,2%
<b>TOTAL</b>	<b>160 648,05 €</b>	<b>100,0%</b>

#### Section investissement

NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Opérations d'ordre	21 999,15 €	20,6%
Excédent reporté N-1	84 785,02 €	79,4%
<b>TOTAL</b>	<b>106 784,17 €</b>	<b>100,0%</b>

Excédent d'investissement : + 92 752,92€

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Emprunts et dettes assimilées	10 017,74 €	71,4%
Opération d'ordre	4 013,51 €	28,6%
<b>TOTAL</b>	<b>14 031,25 €</b>	<b>100,0%</b>



Résultat de l'exercice : - 16 918,85€

## Compte administratif : budget commune

### Section Fonctionnement

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Charges de personnel	222 187,33 €	52,3%
Charges à caractère général	126 795,87 €	29,8%
Charges de gestion courante	39 177,66 €	9,2%
Charges financières	7 290,25 €	1,7%
Charges exceptionnelles	87,46 €	0,2%
Opération transfert section	28 850,98 €	6,8%
<b>TOTAL</b>	<b>424 389,55 €</b>	<b>100,0%</b>

Excédent de fonctionnement

+ 78 499,42€

NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Produits des services du domaine	45 238,63 €	9,0%
Impôts et taxes	211 709,94 €	42,1%
Dotations, subventions, participations	131 664,49 €	26,2%
Autres produits (revenus des immeubles)	25 660,26 €	5,1%
Atténuation de charges	20 575,60 €	4,1%
Produits exceptionnels	2 859,91 €	0,6%
Excédent reporté N-1	65 180,14 €	13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>502 888,97 €</b>	<b>100,0%</b>

### Section investissement

NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Recettes équipement (subventions, emprunts)	3 541,15 €	5,2%
Recettes financières (FCTVA)	36 116,04 €	52,7%
Opérations d'ordre (amortissement matériel et immobilisations)	28 850,98 €	42,1%
<b>TOTAL</b>	<b>68 508,17 €</b>	<b>100,0%</b>

Déficit d'investissement

- 28 679,94€

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Dépenses d'équipement	18 733,40 €	19,3%
Emprunts et dettes assimilées	49 721,77 €	51,2%
Déficit N-1	28 732,94 €	29,6%
<b>TOTAL</b>	<b>97 188,11 €</b>	<b>100,0%</b>



Résultat de l'exercice : + 49 819,48 €



## Haie écolier

Organisée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne, cette opération a pour objectif d'implanter 87 nouvelles haies à travers le département dans le cadre de chantiers participatifs mettant en synergie les Mairies, les Ecoles et les Associations Communales de Chasses Agréées.

Différentes variétés d'arbustes ont donc été plantées par les petits et les grands au niveau du terrain de football et dans le jardin de l'école.



## Jachères fleuries

Toujours en lien avec la fédération de chasse, des plants de fleurs ont été donnés à la commune.



Une jachère fleurie a été plantée par les enfants du côté de la garderie scolaire et par les employés communaux à différents endroits du bourg.

# Agenda des manifestations

## Juillet

### Association des Parents d'Elèves

Date : 01 juillet

Fête de l'école du RPI

### Club des aînés de St Léger Magnazeix

Date : 07 juillet

Voyage à Briare

### ACCA

Date : 15 juillet

Repas des chasseurs, salle socio-culturelle

### Collectif Or Normes :

Spectacle c'est le facteur ? Non c'est Giraudoux !

Dates :

-18 juillet de 16h à 20h

- 19 juillet de 10h à 15h

- 19 juillet à 20h : spectacle dans le parc de la Mairie

Un escadron de comédiens à vélos arpentera les villages et rues de la commune pour vous jouer des extraits de Giraudoux. Un spectacle dans le parc de la mairie clôturera ces 2 jours.

Les représentations de rue et le spectacle sont gratuits.



### Festival International des Nuits Musicales de Cieux

Date : 21 Juillet à 21h au sein de l'Eglise

Concert de guitares avec le Duo Antonio Aprile et Romolo Calandruccio.



## Août

### SVPBM

Date : 15 août

Course cycliste, fête du village

## Septembre

### Club des aînés de St Léger Magnazeix

Date : 25 septembre

Après-midi dansant

### Journées Européennes du Patrimoine

Date : 17 et 18 septembre

Thème : Le patrimoine durable



## *Historique Saint-Léger n°4*

### **CLAUDE BARNABE LAURENS-DESCOMBES**

Les registres d'Etat civil de la toute jeune commune de Saint-Léger-le-Peuple conservent un curieux document: le procès-verbal de l'enquête du décès de Claude-Barnabé Laurens-Descombes retrouvé mort sur les rives de l'étang d'Hérut.

Au dernier numéro, nous avons parlé de l'ancienne commanderie d'Hérut et de son étang du 13e siècle. Nous avons également évoqué, dans un numéro précédent, la terre de «Masthoury», alias Mauvières, entre le bourg, Fontbuffeau et l'étang d'Hérut.

Durant l'été 1796, autrement dit selon le calendrier républicain, le 22 Thermidor An IV, plusieurs témoins sont interrogés au sujet du décès de Claude-Barnabé Laurens-Descombes. Âgé de 20 ans, le «jeune» homme n'est pas n'importe qui. Son père, Léonard-Innocent Laurens des Combes, est avocat, juge et ancien maire du Dorat avant la Révolution. Sa mère est issue d'une famille de médecins en Touraine. Les Laurens des Combes sont les héritiers des anciens seigneurs de Saint-Léger-Magnazeix. Claude-Barnabé est né en 1776, il a pour parrain son oncle Claude-Barnabé Laurens de Mascloux, chanoine de la collégiale du Dorat, correspondant du ministre Turgot.

En ce mois d'août 1796, il fait très chaud à Saint-Léger. Dans son logis de Mauvières (qui n'existe plus aujourd'hui), Claude-Barnabé fait sa sieste. Vers quatre heures de l'après-midi, il se réveille et décide d'aller se baigner dans l'étang d'Hérut. Il quitte sa montre qu'il pose sur sa table et part de son logis avec un bâton à la main. Il croise Etienne Auquis, meunier du moulin et lui dit: « je désire me

baigner dans l'étang. Où est l'endroit le plus commode?». Le meunier lui indique le rivage du côté du patural de la commanderie. Claude-Barnabé va se baigner tout habillé et recroisant le meunier, lui dit: « je me sens bien frais et dispo, je vais chercher ma jument pour la faire baigner! ». Il se dirige vers Mauvières, prend sa jument dans son enclos, la mène à l'écurie, lui met une bride, quitte ses chaussures, monte sur sa jument et se dirige vers l'étang. Cette scène se déroule sous les yeux de Catherine Auquis, sa bordière (locataire de la ferme ou borderie de Mauvières) et sœur du meunier et aussi de Marie Dupuis, servante du jeune homme.

Claude-Barnabé Laurens-Descombes arrive devant l'étang avec sa jument. Que se passe-t-il? Un jeune vacher, Jean Desfougères témoigne depuis l'autre rive. Le cavalier aurait tenté de pousser sa jument dans l'étang, mais après il ne sait plus, car ses vaches se sont enfuies et il doit aller les rechercher. Quarante minutes se passent. Le meunier sort de son moulin et se dirige vers la chaussée pour retourner des tiges de blé. Il voit la jument «mouillée jusqu'aux oreilles» se diriger vers la fontaine du moulin. Il demande à son apprenti, Jean Lester, fils du meunier de la Chaussade (et mon ancêtre!) de ramener la jument à Mauvières et de se renseigner au sujet de Claude-Barnabé. En fait, personne n'a vu le jeune cavalier. L'alerte est donnée, les gens du village cherchent le jeune dans l'étang à l'aide de perches. Au bout du quatrième jour, le corps de Claude-Barnabé apparaît, flottant.

Claude-Barnabé est un garçon pas très grand. Il mesure 1,57 mètre. Il a les cheveux noirs, attachés avec un galon. Ce jour-là, il porte un gilet blanc et un pantalon bleu avec des rayures. Depuis au moins trois ans, il vit dans ce petit logis de Mauvières à l'abri des révolutionnaires. Sa famille a alors de terribles soucis. Trois de ses oncles, chanoines du Dorat, sont déportés à cause de leurs idées anti-révolutionnaires, deux sont morts dans des conditions effroyables sur l'Île-Madame, près de Rochefort en 1794<sup>1</sup>.

Le troisième est revenu complètement fou. Ses parents ont été mis en détention dans leur propre maison au Dorat pendant plusieurs mois. Son père est très malade. Le comité de Salut Public a suspecté la famille d'intelligence avec l'ennemi après l'interception de lettres. Claude-Barnabé s'est alors réfugié dans cette maison de campagne pour échapper aux réquisitions de l'armée. En 1796, les choses semblent plus calmes. Pourtant, le juge qui a procédé à l'enquête, révolutionnaire redouté de tous, est le frère de celui qui a condamné les membres de la famille de Claude-Barnabé<sup>2</sup>.

La période trouble de la Révolution a exacerbé les rancœurs des uns et des autres. Les Laurens-Descombes appartiennent à la bourgeoisie frottée de noblesse. Avant 1794, ils étaient les plus riches propriétaires terriens de Saint-Léger-Magnazeix. Bon nombre de leurs biens ont été vendus nationalement et rachetés par la petite bourgeoisie locale<sup>3</sup>. Il existe réellement des tensions entre les membres de la Société Populaire de Léger-le-Peuple et les descendants des anciens seigneurs. Théobald Lachaulme-Peyranche, officier de santé, partisan de la Révolution, vient constater le décès. Il déshabille le cadavre, ne voit aucune plaie, aucune contusion, seulement la «bouche et le nez écumant». Claude-Barnabé Laurens-Descombes ne savait-il pas nager? Le meunier ou le petit vacher, ne l'ont-ils pas entendu crier? Il aurait pu s'accrocher à sa jument? Il ne semble même pas avoir reçu un coup de sabot car l'officier de santé ne constate aucune contusion!

Alors, simple noyade? Meurtre déguisé? Suicide?, nous ne le saurons jamais!

Michaël THOURY

---

<sup>1</sup>Michaël THOURY, biographie de Claude-Barnabé Laurens de Mascloux, à paraître prochainement.

<sup>2</sup>Robert SERRU, *Histoire du Dorat et de ses environs*, 2002, p. 90.

<sup>3</sup>Par exemple, Fontbuffleau vendu comme Bien National est entre les mains d'un commerçant de Magnac-Laval, Jean Lépinard, en 1836. La Châtre, propriété de Hubert-Jean Laurens de La Locherie, chanoine est vendu aux enchères en 1794.



## Société civile immobilière des Bronzeaux

S.C.I. au capital de 91.469,41 Euros

Siège social: les Bronzeaux 87190 ST LEGER-MAGNAZEIX

R.C.S : LIMOGES D 417 895 711

N° de GESTION : 98 D 66

**Alain Charbonnier, chargé de communication**

Adresse : 8, avenue du 8 mai 1945-

87250 Bessines-sur-Gartempe

Courriel : [charbonnier-yvanez@wanadoo.fr](mailto:charbonnier-yvanez@wanadoo.fr)

05 55 47 68 65 / 06 86 26 72 70

Le prieuré des Bronzeaux est le seul bâtiment de l'Ordre de Grandmont en bon état de conservation en Limousin. On peut encore y voir le quadrilatère du cloître, la salle capitulaire, le dortoir, l'emplacement de l'église, le cellier, le réfectoire...

**Il est ouvert tous les dimanches de juillet et d'août de  
10 heures à 18 heures.**



Il est accessible tous les jours à la visite sur demande en téléphonant au **06 86 26 72 70**, selon la disponibilité des responsables du site.

Il sera ouvert pour les **Journées Européennes du Patrimoine des 17 & 18 septembre 2022** et présentera une exposition photographique à l'initiative de la mairie de Saint-Léger-Magnazeix sur le patrimoine local, indépendamment de la visite.

**Entrée à 5€ par personne (4€ pour les groupes)**

**Jeu de piste de découverte pour les enfants**

En complément de la visite, sont proposées une vidéo explicative sur l'ordre de Grandmont et une exposition iconographique réalisée par le musée du Louvre sur l'émaillerie religieuse limousine.

Des livres ou des brochures sur l'Ordre de Grandmont et sur la celle des Bronzeaux sont disponibles à la vente pour les visiteurs qui veulent approfondir cette découverte.



[Facebook.com/prieure.des.bronzeaux](https://www.facebook.com/prieure.des.bronzeaux)